

RÉSEAUX PARTENAIRES & PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Document interne Qualiopi - Critère 6 / Indicateur 26 - Version mise à jour le 9 septembre 2026

Objectif : anticiper les besoins d'une bénéficiaire en situation de handicap, identifier les adaptations possibles et mobiliser, si nécessaire, un partenaire spécialisé.

1. Référence handicap et procédure d'accueil

Référente handicap : Julie Lecluze

Téléphone : 06 02 11 00 63

E-mail : contact@julinails.fr

Centre : 10 rue Joséphine San Vicens, 66330 Cabestany

Étape	Moment	Action
1	Avant l'inscription	La bénéficiaire peut signaler un besoin particulier sur la fiche de pré-inscription / analyse des besoins.
2	Analyse individualisée	Un échange est organisé afin d'identifier les contraintes, les adaptations utiles et la compatibilité avec les objectifs de la formation.
3	Adaptation	Le rythme, les pauses, les supports, l'organisation du poste, les outils ou l'accompagnement peuvent être adaptés selon le besoin.
4	Mobilisation d'un partenaire	Si une expertise extérieure est nécessaire, la référente handicap contacte un organisme spécialisé du réseau présenté dans ce document.
5	Traçabilité	Les besoins identifiés, adaptations retenues et éventuels échanges avec un partenaire sont conservés dans le dossier de suivi.

2. Principes d'adaptation

- Le parcours n'est pas standardisé lorsqu'un besoin spécifique est identifié : l'adaptation est étudiée au cas par cas.
- Les adaptations ne modifient pas les compétences professionnelles attendues à l'issue de la formation ; elles facilitent l'accès aux apprentissages et aux évaluations.
- Lorsque la situation dépasse les possibilités du centre, une orientation ou un appui extérieur est recherché avant l'entrée en formation.

ADAPTATIONS POSSIBLES SELON LES BESOINS

Exemples de compensations mobilisables - à ajuster après échange avec la bénéficiaire

TYPOLOGIE / BESOIN	COMPENSATIONS ENVISAGEABLES	DISPONIBILITÉ
Visuel	Place proche de l'écran ; écran individuel si nécessaire ; agrandissement des supports ; police lisible et taille augmentée ; contraste renforcé ; éclairage ajustable ; possibilité d'utiliser des supports numériques zoomables.	Oui, selon le besoin
Auditif	Sous-titrage des vidéos lorsque disponible ; consignes écrites ; placement facilitant la lecture labiale ; recours possible à un interprète LSF / interface de communication avec appui d'un partenaire spécialisé.	Oui / appui extérieur possible
Fatigabilité / douleurs / pathologie chronique	Rythme adapté ; pauses plus fréquentes ; séquences fractionnées ; possibilité d'allonger le temps de réalisation dans la limite de l'organisation pédagogique.	Oui
Troubles de l'attention / difficultés d'apprentissage	Consignes courtes et reformulées ; démonstrations répétées ; supports visuels ; exercices progressifs ; accompagnement plus individualisé ; évaluations intermédiaires plus fréquentes.	Oui
Difficultés de lecture / écriture	Lecture accompagnée des consignes ; supports audio/vidéo ; dictée vocale ou saisie numérique ; reformulation orale ; supports simplifiés lorsque cela est compatible avec l'objectif.	Oui
Moteur / physique	Poste de travail adapté ; circulation facilitée ; temps d'installation supplémentaire ; matériel placé à portée ; organisation des exercices compatible avec les capacités fonctionnelles.	Oui, après étude

Important : les compensations sont décidées après analyse de la situation réelle. Un partenaire spécialisé peut être sollicité pour confirmer la pertinence d'une adaptation.

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE & ACCESSIBILITÉ DU CENTRE

Organisation prévue pour les formations en présentiel et à distance

3. Adaptation du rythme et de l'accompagnement

- Temps de pause ajusté si nécessaire.
- Reprise d'une démonstration ou d'une technique lorsque la compréhension ou la fatigabilité le nécessite.
- Progression par étapes : théorie, démonstration, entraînement, correction, puis mise en situation.
- Possibilité d'un accompagnement renforcé et de corrections individualisées.
- En distanciel : plateforme e-learning, visios, échanges de photos et vidéos, reformulation et suivi à distance.

4. Supports et outils pédagogiques

- Supports PDF, photos, vidéos et démonstrations pratiques.
- Possibilité d'agrandir les contenus numériques et d'adapter la présentation des supports.
- Écran / ordinateur / tablette mobilisables selon le besoin et la formation.
- Consignes écrites et orales ; possibilité de reformulation et d'utilisation d'outils de dictée vocale.
- Recours possible à un interprète ou à un service spécialisé lorsque la situation le nécessite.

5. Accessibilité matérielle - centre de Cabestany

Élément	Organisation / vérification
Accès PMR	Les locaux de formation utilisés à Cabestany sont prévus avec accès PMR.
Stationnement	Stationnement PMR dédié à proximité du centre.
Circulation	Vérification du cheminement et de l'installation du poste avant la session si un besoin est signalé.
Sanitaires / espace de formation	Accessibilité et compatibilité avec le besoin vérifiées avant l'entrée en formation.
Matériel	Matériel entretenu, connu des intervenantes et positionné de façon adaptée au poste de travail.

Avant toute réservation : lorsqu'une personne signale un handicap ou une contrainte particulière, elle est invitée à contacter le centre afin que les conditions d'accueil et les adaptations soient étudiées avant confirmation de l'inscription.

RÉSEAU DE PARTENAIRES HANDICAP MOBILISABLES

Coordonnées vérifiées et actualisées au 9 septembre 2026

PARTENAIRE	RÔLE / QUAND LE MOBILISER	COORDONNÉES
AGEFIPH OCCITANIE	Appui à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap ; aides, conseils et solutions de compensation pour les acteurs de la formation.	0 800 11 10 09 occitanie@agefiph.asso.fr Sites de Toulouse et Montpellier agefiph.fr/occitanie
RESSOURCE HANDICAP FORMATION - OCCITANIE	Appui spécialisé aux organismes de formation pour analyser une situation et construire des adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles.	05 62 47 88 38 rhf-occitanie@agefiph.asso.fr
CAP EMPLOI 66	Accompagnement spécialisé vers et dans l'emploi ; orientation et coordination des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.	Mas Guérido - Immeuble Europa 3 rue Becquerel, 66330 Cabestany 04 68 66 60 60 capemploi-66.com
MDPH DES PYRÉNÉES-ORIENTALES	Information sur les droits, RQTH, orientation professionnelle et dispositifs de compensation.	30 rue Pierre Bretonneau, 66100 Perpignan 04 68 39 99 00 mdph66@cd66.fr
FIPHFP OCCITANIE	À mobiliser lorsque la situation concerne un agent ou un employeur public. Ressources pour l'insertion, le maintien dans l'emploi et la compensation du handicap dans la fonction publique.	Annuaire et contact régional : fiphfp.fr Rubrique : Nos régions > Occitanie

6. Traçabilité Qualiopi

- Fiche de pré-inscription / analyse des besoins renseignée.
- Trace de l'échange avec la bénéficiaire lorsque des adaptations sont nécessaires.
- Description des adaptations retenues et de leur mise en œuvre.
- Si besoin : trace du contact avec Agefiph, RHF, Cap emploi, MDPH ou autre partenaire compétent.
- Suivi de l'efficacité des adaptations pendant la formation.

Sources de mise à jour : Agefiph Occitanie, Ressource Handicap Formation Occitanie, Cap emploi 66, Département des Pyrénées-Orientales / MDPH 66 et FIPHFP Occitanie. Coordonnées vérifiées le 09/09/2026.